



**PRÉFET
DE TARN-ET-GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction du cabinet

Hommage à Samuel Paty et Dominique Bernard

Lundi 16 octobre 2023 à 14h00

Cité scolaire François Mitterrand à Moissac

- SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI -

Monsieur le Président du Conseil départemental,

Madame la Vice-Présidente du Conseil départemental,

Monsieur le Maire de Moissac,

Mesdames et Messieurs les élus,

*Monsieur le directeur académique des services départementaux
de l'Éducation Nationale,*

Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves,

Mesdames et Messieurs,

Il y a 3 ans, la nation découvrait avec sidération l'assassinat de Samuel Paty. A travers lui, c'est la liberté des consciences qui était visée, c'est la France républicaine et humaniste qui était atrocement agressée.

Vendredi dernier, le 13 octobre à Arras, l'horreur s'est malheureusement répétée. Un autre enseignant, Dominique Bernard, a été sauvagement assassiné.

Je mesure la détresse qui est la vôtre en ce moment, vous qui représentez la communauté éducative, vous qui développez l'esprit critique de nos futurs citoyens, dans une France respectueuse de toutes les convictions, de toutes les croyances.

Chacun de nous aujourd'hui se souvient de ses propres enseignants, de ceux qui nous ont appris les humanités, la laïcité et l'histoire de la République.

Chacun sait ce qu'il doit à ceux qui lui ont appris. Chaque enfant, outre ce que lui apportent ses parents, se construit auprès de ces enseignants qui mettent toute leur énergie, leur talent et leur bienveillante autorité à transmettre leur savoir.

Tous, nous leur en sommes individuellement et collectivement reconnaissants.

L'heure est aujourd'hui à l'unité, au rassemblement. Nous devons à la mémoire de ces deux enseignants d'affirmer avec force notre engagement envers les valeurs qui ont forgé notre nation : la liberté, l'égalité et la fraternité. Nous leur devons de continuer à protéger les fondements de notre démocratie, de promouvoir la tolérance et de résister à l'intolérance.

Nous leur devons également la plus grande intransigeance et la plus grande fermeté à l'égard de ces individus, ennemis revendiqués de la démocratie et de la raison, qui voudraient que la loi de la République se soumette à leurs injonctions. Celles d'un

Islam politique qui nie les droits les plus élémentaires de la personne humaine et prétend s'imposer par la violence.

Ensemble, en tant que nation, nous condamnons ces actes de violence et nous nous tenons aux côtés des victimes et de leurs proches. C'est dans ces moments de crise que notre unité, notre solidarité et notre détermination sont les plus essentielles. La diversité qui constitue notre richesse commune doit être célébrée, et notre réponse à la haine doit être sans appel.

En tant que préfet, je m'engage à œuvrer sans relâche pour la sécurité de nos concitoyens, mais aussi pour la préservation des valeurs qui font de la France ce qu'elle est. L'héritage de ces deux enseignants, marqué par leur courage et leur engagement, résonne au-delà de ces murs, et nous rappelle que l'éducation doit demeurer une force unificatrice et émancipatrice.

Le modèle de la laïcité à la française, condition de toute liberté, constitue un trésor national, que nous devons défendre à tout prix.

C'est cela que nous devons continuer à enseigner à nos enfants, et, plus que jamais, nous devons leur transmettre l'esprit critique, la capacité d'analyse et le respect de l'autre, pour lutter contre l'influence des fondamentalismes quels qu'ils soient, pour lutter contre toute radicalisation sur le fondement du religieux.

Mesdames, messieurs, vous demeurez, plus que jamais, l'un de nos plus précieux remparts contre les menaces qui pèsent sur notre nation, et je vous en remercie.

Restons tous mobilisés et unis, et mettons tout en oeuvre pour que de telles atrocités ne se renouvellent pas, en mémoire de Samuel Paty et Dominique Bernard.

Je vous remercie.